



saisie compte bancaire malgré dossier de surendettement accepté

Par **plume02**, le **05/04/2009** à **00:16**

bonjour j'aimerais avoir quelques infos

je suis en procédure de surendettement qui a été accepté et aujourd'hui en voulant retirer de l'argent pour payer mon loyer surprise impossible, mon compte est créditeur mais non accessible

mon banquier m'a alors appris que j'avais une opposition sur mon compte

je n'ai eu aucune visite d'huissier ni aucun courrier de créancier

me signifiant cette décision a venir j'aurai pu prendre des arrangement mais maintenant...comment de temps cela prend t'il...

aujourd'hui je suis dans l'incapacite de payer mon loyer. j'ai 4 enfants comment faire

je pensai qu'après que la commission de surendettement après avoir déclaré votre dossier recevable aucun créancier ni huissier ne pouvaient prendre de tel décision

j'ai une angine ainsi que 2 de mes enfants et je ne peux meme pas aller chez le médecin

je suis au bout du rouleau comme on dit et ne sais plus vers qui me tourner

Par **nat30**, le **21/04/2009** à **16:45**

bonjour,

Si ta demande à été recevable ca suspend toutes les procédures.

Averti-en la personne qui s'occupe de ton plan de redressement.